

FLASH sur... la **CREATION ARTISTIQUE** à l'ESAT Arc en Ciel

L'ESAT Arc en Ciel soutenu par l'APAHRC sont soucieux du DROIT des ARTISTES usagers de l'ESAT. Lors de la réunion d'information du lundi 7 février 2011, Madame HUMEAU et Monsieur DURAND, directeur de l'ESAT ont expliqué le cadre juridique de la « propriété intellectuelle ».

Les œuvres produites dans les 3 ateliers de création artistique* sont la propriété de leur auteur (**Atelier « peinture » depuis 1996, animé par Jean BOCCACINO, Atelier « Art et Volumes » avec Dominique CHRETIEN depuis 1999 et l'atelier « dessin » avec Pierrick NAUD depuis juin 2010*). C'est pourquoi dorénavant, les artistes signeront une CHARTE qui précisera le cadre des ateliers (objectif et conditions). Et que dans l'hypothèse d'une vente, l'œuvre fera l'objet d'un « CONTRAT de CESSION de DROITS d'AUTEUR » qui octroiera une rétribution financière à l'artiste.

Pour votre information, les prochaines expositions des œuvres des artistes l'ESAT :

- OFFICE du TOURISME de CHOLET : du 28 février au 26 mars 2011
- Exposition à l'Eglise Saint Savinien de MELLE (79), organisée par un atelier d'ESAT et de foyer de vie : du 1^{er} au 17 mai 2011
- Exposition PRIMAVERA à l'Hôtel de Ville de CHOLET : du 12 au 19 mai 2011



FLASH sur... la **CREATION ARTISTIQUE** à l'ESAT Arc en Ciel

Pour votre information, les prochaines expositions des œuvres des artistes l'ESAT :

- OFFICE du TOURISME de CHOLET : du 28 février au 26 mars 2011
- Exposition à l'Eglise Saint Sauveur de MELLE (79), organisée par un atelier d'ESAT et de foyer de vie : du 1^{er} au 17 mai 2011
- Exposition PRIMAVERA à l'Hôtel de Ville de CHOLET : du 12 au 19 mai 2011

Prenez-en note !

